



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 8 juin 2018

Présents

Enseignants : Mme Rolland, Mme Cotton, M. Laville, M. Deville, M. Chatagnat, M. Exertier
Parents: Mme Celli, Mme Cartalade, Mme Staron, Mme Eyraud, M. Cambon
Mairie : Mme Favillier (adjoindte aux affaires scolaires), M. Guerrero (Maire)
Sou des Ecoles : Mme Santena
M. Barthalay (Educateur sportif)
DDEN : M. Claveri
CSC Malraux : Mme Bouvier

Absents excusés

Mme Pourchet (IEN)
Mme Simounet (enseignante)

Ordre du jour

1. Financement des sorties et interventions 2017/2018
2. Effectifs et classes à la rentrée 2018
3. Dotation informatique
4. Renouvellement des tests du psychologue scolaire
5. Réponses aux questions des parents d'élèves

1. Financement des sorties et interventions 2017/2018 : rappel des participations

Le Sou des Ecoles a pris en charge :

- 14 sorties au cinéma de Vizille
- 5 sorties au musée de Peinture de Grenoble
- 6 interventions secourisme
- 2 sorties au Château de Bon repos

La Mairie a pris en charge :

- 24 séances de natation à Gavet
- 15 sorties au ski à la journée (dont classe olympique CM2)
- 12 sorties à la patinoire
- 2 sorties au musée de la Chimie (transport)
- 30 interventions musicales Mélimômes
- 15 sorties à la bibliothèque
- 5 sorties au golf de Jarrie (location de matériel)

Le Département de l'Isère a pris en charge :

- 9 sorties nature à l'étang de Haute-Jarrie

Le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans a pris en charge :

- 3 interventions en classe LPO FRAPNA
- 1 sortie à l'étang sur le thème de l'eau

L'Ageden a pris en charge

- 4 interventions sur le développement durable et les économies d'énergie

2. Effectifs et classes à la rentrée 2018

Les effectifs de l'école sont remontés dernièrement, plusieurs inscriptions non prévues étant en cours.

Ainsi, sont attendus à la rentrée prochaine :

23 CP, 28 CE1, 26 CE2, 25 CM1 et 17 CM2 soit 119 élèves. Plusieurs classes à double niveau sont envisagées pour équilibrer les effectifs. Un décloisonnement d'une après-midi par semaine sur l'année scolaire est prévu pour l'enseignement de l'histoire-géographie-sciences en classe entière du CE1 au CM2.



3. Dotation informatique

L'équipe enseignante renouvelle sa demande de VPI pour la classe de Mme Cotton, ainsi que 12 ordinateurs portables pour augmenter le parc actuel.

Mme Favillier précise qu'une demande pour le VPI a été faite, celui-ci devrait être installé durant les vacances d'été. La demande concernant les ordinateurs portables est étudiée, la mairie étant liée par un contrat avec une entreprise pour le renouvellement du matériel informatique. Un accord de principe est donné par la municipalité.

4. Renouvellement des tests du psychologue scolaire

Madame Valérie Touya, psychologue scolaire, remercie la commune de Jarrie qui a participé financièrement au renouvellement des tests qu'elle utilise, au prorata du nombre d'élèves scolarisés sur le secteur. Ces nouveaux outils lui permettront d'exercer ses missions dans de bonnes conditions dans l'intérêt des élèves.

5. Réponses aux questions des parents d'élèves

Dérogations sur le secteur communal

Les critères de dérogation de scolarisation sont rediscutés. A ce jour une demande en appel a été acceptée, une autre rejetée.

Problèmes des parkings

La sécurité du parking de la maternelle est soulevée. Différentes options peuvent être mises en œuvre. Un déplacement de clôture est proposé par M. Guerrero pour gagner en place de trottoir. La présence du policier municipal sur place le matin est également souhaitée.

Cantine

Un projet de construction de restaurant scolaire, sous la forme d'une extension de l'école élémentaire, est à l'étude au sein de la municipalité. Une bonne isolation acoustique a été inscrite au cahier des charges.

En ce qui concerne le réchauffage des aliments, celui-ci n'est actuellement pas fait dans des contenants en plastique.

Intervention des services techniques

Une visite annuelle avec le directeur des services techniques pour lister les travaux à faire dans l'école a eu lieu en novembre 2017. Concernant les demandes de travaux aux services techniques, l'équipe enseignante tient à souligner l'efficacité, ainsi que la rapidité des interventions suite aux fiches techniques qui ont été éditées sur le serveur communal dédié.

Qualité de l'air dans les écoles

Les résultats sont conformes aux normes actuelles.

Centre de loisirs du mercredi et accueils périscolaires et extrascolaire

Les horaires du périscolaire seront les suivants 7h30/8h20 et 16h30/ 18h30.

Les horaires du centre de loisirs seront les suivants : le mercredi de 7h30 à 17h30.

Une demande d'un ou deux parking(s) à vélo devant l'espace Albert Royer sera faite à la Métro.

Retour sur l'utilisation des casques antibruit.

Pour le confort auditif de tous, et afin d'améliorer la concentration de certains enfants, des casques antibruit ont été proposés dans certaines classes cette année (dont celles à double niveau). Après une année d'utilisation, il apparaît qu'un bon nombre d'enfants en font usage très régulièrement, et souhaitent qu'il leur soit proposé de nouveau l'an prochain.



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 8 juin 2018

Critères d'organisation des classes à double niveau pour la rentrée 2018

Dans un premier temps le nombre d'élèves dans le niveau inférieur de la classe concernée est fixé, nous faisons en sorte qu'il soit supérieur ou égal à 4. Dans un deuxième temps, un choix est établi en fonction des critères suivants, rangés par ordre décroissant d'importance :

- Bonne autonomie de l'élève
- Niveau scolaire de l'élève
- Cursus scolaire de l'élève (varier les élèves du petit effectif d'année en année)
- Interactions affectives entre les élèves
- Equilibre filles/garçons

Proposition de mise en place de séance de méditation, sophrologie

A ce jour, aucun membre de l'équipe enseignante ne ressent le besoin d'une intervention de ce type, qui n'est pas inscrite au programme par ailleurs.

Communication des informations USEP

Le planning départemental USEP sera mis en ligne sur la Beneylu School au début de l'année scolaire.

Carnaval

Un carnaval étant déjà organisé par le Sou des Ecoles, le conseil des maîtres ne juge pas nécessaire de doubler cette manifestation à l'école élémentaire.

Mmes Santena et Laverdure quitteront le bureau du Sou des Ecoles à la rentrée prochaine, le conseil d'école les remercie pour leur action et leur investissement tout au long de ces années.

L EXERTIER